Envoyé en préfecture le 23/07/2026
Reçu en préfecture le 23/07/2026
Publié le
ID : 022-212200265-20260623-DELIB_2026_28_1-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CALORGUEN
(Côtes-d'Armor)

Nombre de conseillers : 15 En exercice : 15 Présents : 14 Votants : 14

L'an deux mille vingt-six, le VINGT-SIX JUIN à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CALORGUEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yannick LUCAS, Maire.

Date de la convocation : 19 mai 2026.

Présents : M. Yannick LUCAS, Mme Soizic LELANDAIS, Mme Stéphanie VANHOOVE, M. Pascal LAGUETTE, M. Alexandre HINAULT, Mme Virginie FINET, Mme Christelle L'HERMITTE, Mme Réjane DELAUNEY, Mme Clarisse LENORMAND, M. Frédéric ROBERT, M. Jérôme BONJOUR, Mme Céline METAYER, et Mme Soizick MOYON.

Absents Excusés : M. Vincent ATTORRESI M. Erwan BEAUCHESNE

Procurations : sans

Secrétaire de Séance : M. Frédéric ROBERT

Approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 28 avril 2026.

2026-28 : INFORMATION ET ADHESION A BRUDED

Madame Soizic LELANDAS, 1ère adjointe, présente le réseau BRUDED (Bretagne Rurale et rUrbaine pour un DEveloppement Durable) et lit la charte d'adhésion à cette structure visant à promouvoir un développement local, écologique, et solidaire.
Le coût pour la commune revient à 37 centimes par habitant.
M. Le Maire propose Mme. Soizic LELANDAIS comme représentante titulaire auprès du réseau BRUDED, et Mme Stéphanie VANHOOVE comme suppléante.

Les résultats sont les suivants : 14 Votants ; 14 : Pour ; 0 : Contre

VU les résultats du vote, le Conseil Municipal,
A L'UNANIMITÉ
ACCEPTE que Monsieur le Maire communique les noms et prénoms des personnes retenues au réseau BRUDED.

Transmis en préfecture et rendu exécutoire ;
A Calorguen, le 22 juin 2026

Le Maire,
M. Yannick LUCAS

Le Secrétaire de Séance,
M. Frédéric ROBERT